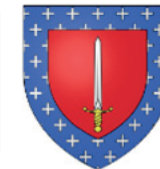


Orientation d'Aménagement et de Programmation

HUNDLING
Secteur de loisirs



1. Mixité fonctionnelle et sociale

Surface totale de la zone : 1.56 ha

Vocation de la zone et forme urbaine :

Zone à vocation d'équipements publics, d'espace vert, de loisirs et sportive

2. Desserte par les voies et réseaux de stationnement

L'accès se fait depuis la zone d'équipements au nord-est.

3. Qualité environnementale et prévention des risques

Energie : L'autonomie énergétique des bâtiments devra être recherchée. A minima, le recours aux énergies renouvelables est demandé (mise en place de panneaux solaires, recours à la géothermie...).

Eau : Une gestion durable et environnementale des eaux pluviales sera demandée. (noues, infiltration, récupération...)

Déchets : L'implantation de systèmes de tri et des dispositifs de compostage domestique devra être facilitée. À la demande du gestionnaire, la mise en place de points de collecte des ordures ménagères pourra être imposée.

4. Qualité de l'insertion architecturale, urbaine et paysagère

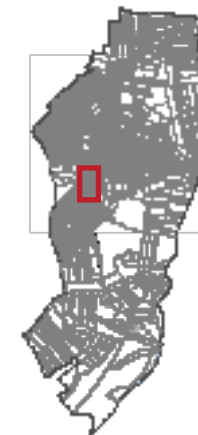
Il est attendu de développer le projet en cohérence avec l'environnement urbain et paysager direct du site. Les abords de l'opération devront être traités qualitativement de façon à assurer une transition douce avec la zone bâtie et à réduire les nuisances.

5. Transports en commun

Sans objet.

6. Programmation urbaine

Court ou moyen terme.



Légende

--- Principe de voirie

Zone à vocation d'espace vert, de loisirs et sportive